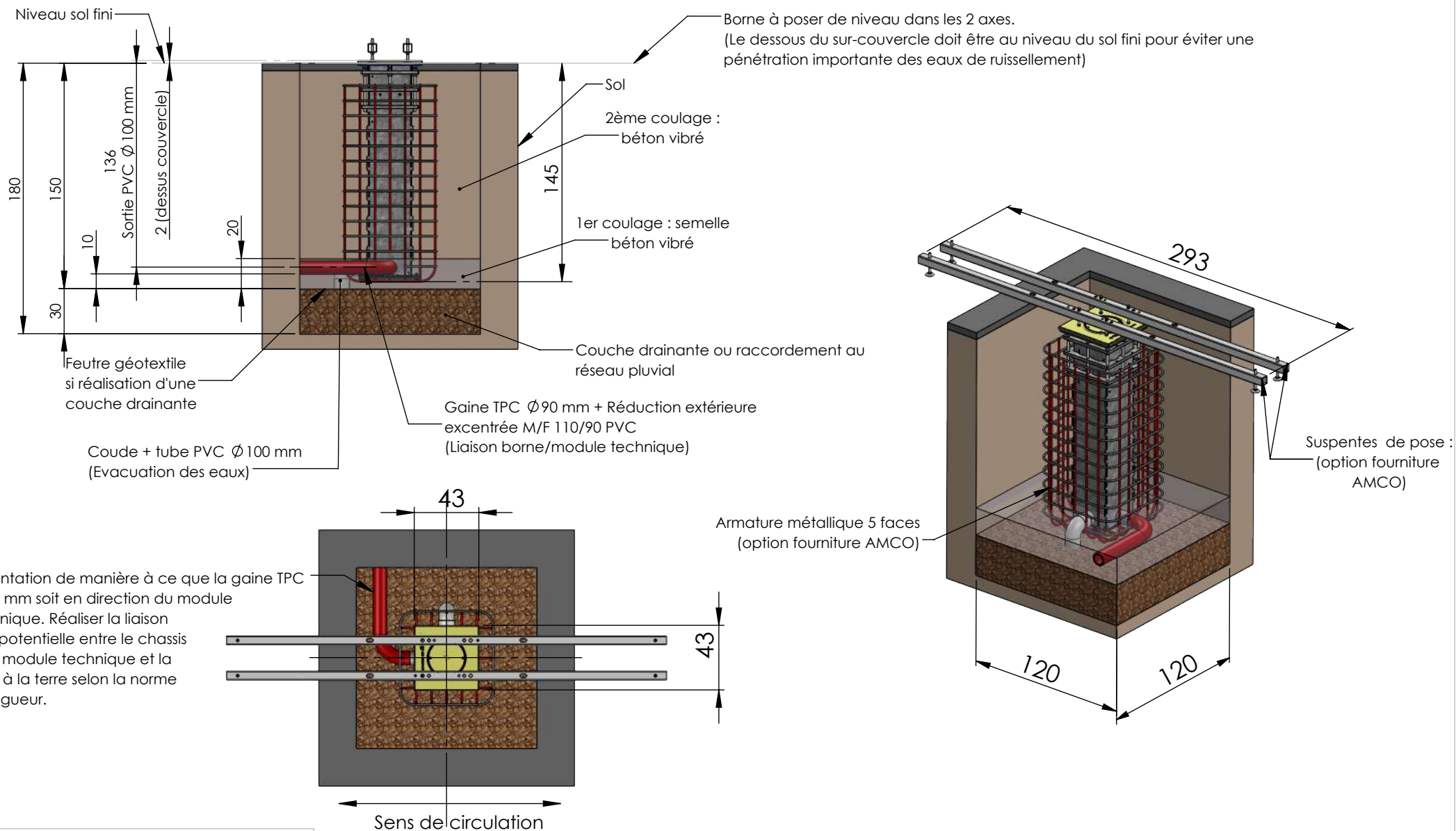




Orientation de manière à ce que la gaine TPC Ø 90 mm soit en direction du module technique. Réaliser la liaison équipotentielle entre le châssis et le module technique et la mise à la terre selon la norme en vigueur.

MODE OPERATOIRE DE POSE



**20, Z.I. de l'Aspre
30150 Roquemaure
04 66 33 25 70**

A25-100-7548

Borne escamotable de sécurité Ø25 HT 100

Côtes en cm

Page : 1/4
ECHELLE 1:35

A4

Spécifications du béton :

- Classe mini BPE C40/50 - 45MPa - ou similaire.
- Dimensions minimum du massif pour un sol ferme.
- Dimensions à adapter en fonction des contraintes spécifiques du site.

Mode de pose :

- Réaliser la fouille.
- Disposer une couche drainante ou prévoir le raccordement au réseau pluvial.
- Disposer la borne avec l'armature dans la fouille et procéder à sa mise à niveau dans les deux axes à l'aide des pieds de réglage des suspentes.
- Positionner correctement le coude et le tube PVC Ø100 pour l'évacuation des eaux et rendre impérativement la liaison étanche afin d'éviter l'introduction de laitance dans la borne (chauffer le coude pour l'emmancher sur la borne).
- Positionner la gaine TPC Ø90 mm en l'orientant de manière à ce qu'elle soit en direction du module technique à implanter dans un rayon d'environ 10 m à 15 m de la borne (en standard, borne livrée avec 15 m de flexible hydraulique) et rendre impérativement la liaison étanche afin d'éviter l'introduction de laitance dans la borne.
- Réaliser la liaison équipotentielle entre le châssis et le module technique et la mise à la terre selon la norme en vigueur.
- Couler une semelle d'environ 20 cm de béton vibré (cf spécifications page 1). (l'épaisseur de la semelle sera adaptée afin de garantir le transfert de charge lors du passage des véhicules sur la borne).
- Procéder à la dépose des suspentes après séchage du 1er coulage.
- Réaliser le 2ème coulage de béton vibré (cf spécifications page 1) jusqu'au niveau du sol fini et réaliser les finitions de sol.

Important :

Les dimensions de la fouille correspondent au massif béton minimum permettant la résistance aux chocs.
Vous les adapterez afin de permettre les raccordements ou autres opérations réalisées par votre personnel.

MODE OPERATOIRE DE POSE



20, Z.I. de l'Aspre
30150 Roquemaure
04 66 33 25 70

A25-100-7548

Borne escamotable de sécurité Ø25 HT 100

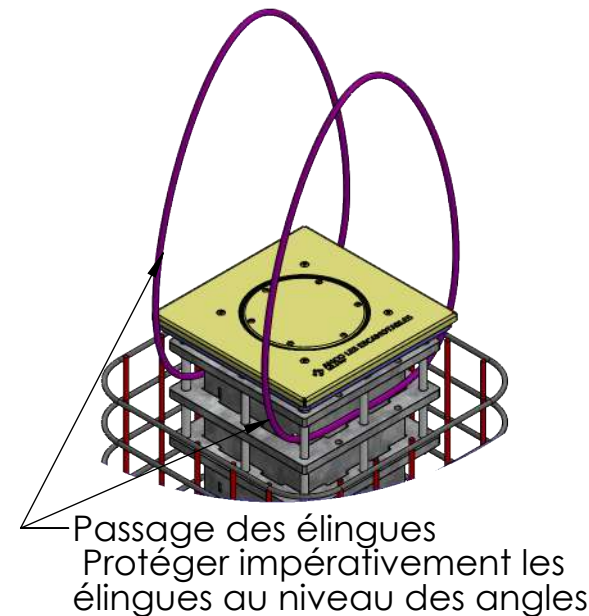
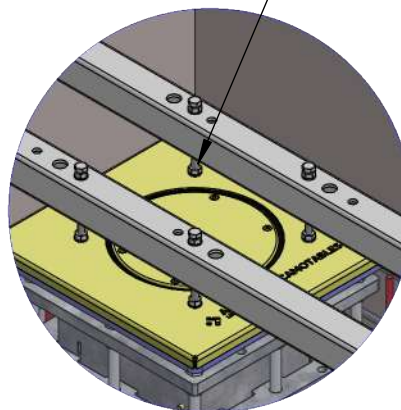
Page : 2/4
Côtes en cm ECHELLE 1:15

A4

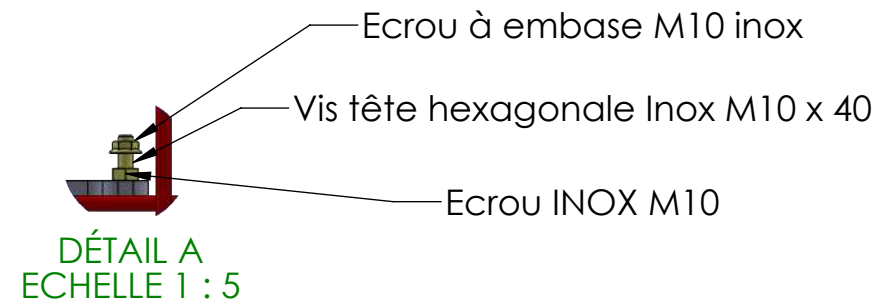
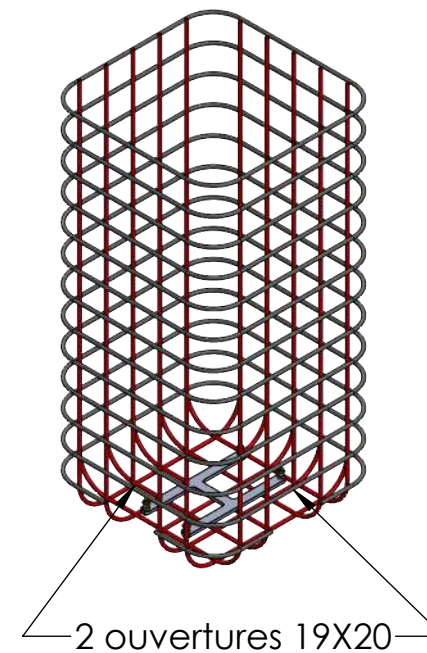
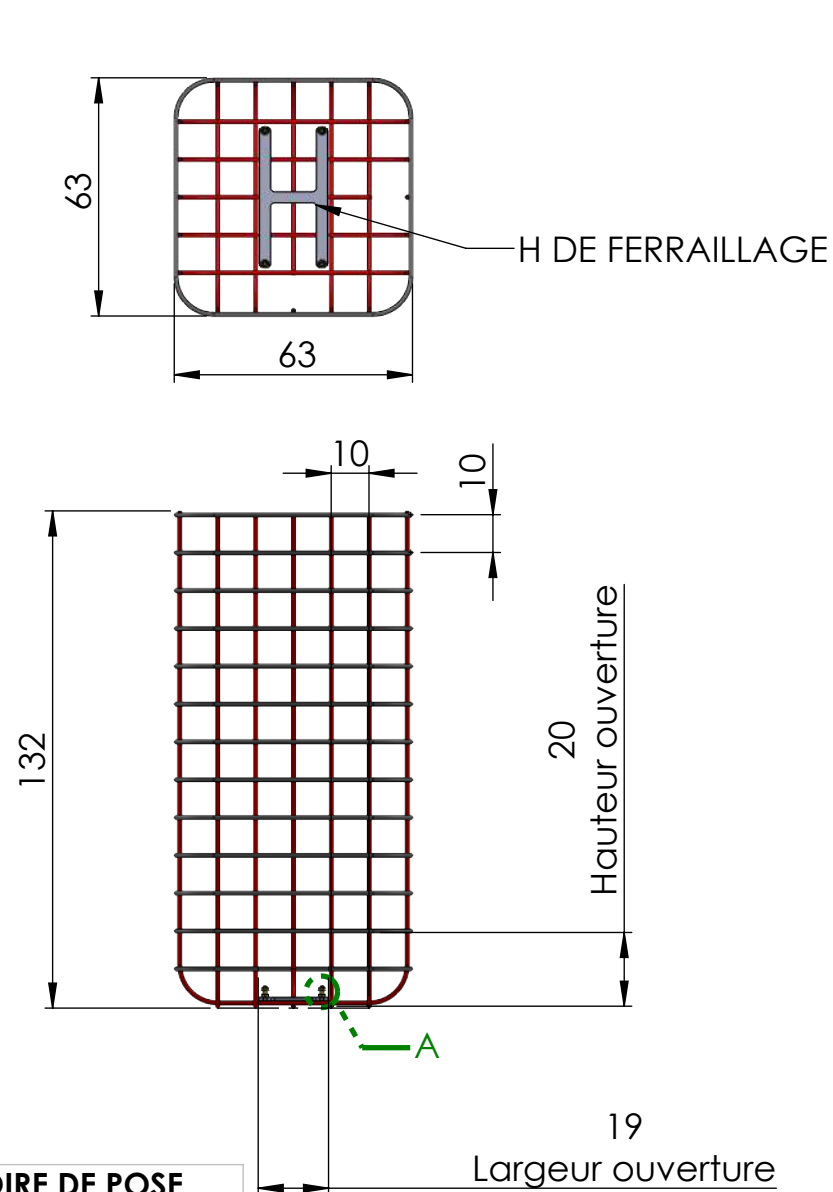


Laisser la protection sur le dessus de la borne afin d'éviter l'introduction de béton et de laitance dans la borne lors du coulage

X4 Boulon M10X150



Masse de la borne + armature :
A25-100-7548 : 440kg env.
Masse des 2 suspentes : 52 kg env.



Armature 5 faces (option) :

- Acier TOR Ø10 mm, maille de 100 mm x 100 mm
- H DE FERRAILLAGE
- Vis tête hexagonale Inox M10 x 40
- Erou INOX M10
- Erou à embase M10

MODE OPERATOIRE DE POSE

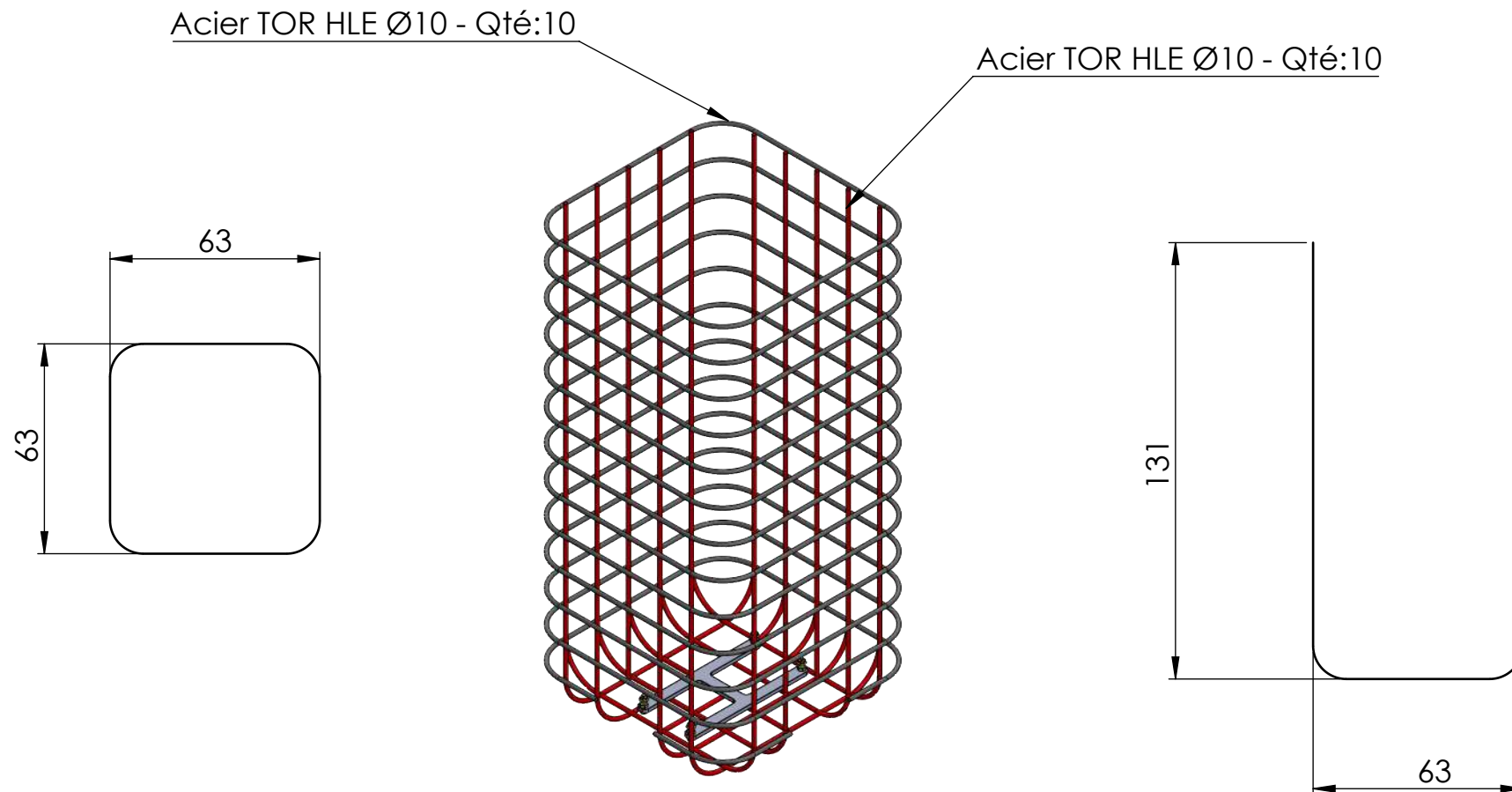


20, Z.I. de l'Aspre
30150 Roquemaure
04 66 33 25 70

A25-100-7548

Borne escamotable de sécurité Ø25 HT 100

Page : 3/4
Côtes en cm ECHELLE 1:20



MODE OPERATOIRE DE POSE



**20, Z.I. de l'Aspre
30150 Roquemaure
04 66 33 25 70**

A25-100-7548

Borne escamotable de sécurité Ø25 HT 100

Page : 4/4
Côtes en cm ECHELLE 1:20